Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20231227-231214-4-DE Date de télétransmission : 27/12/2023 Date de réception préfecture : 27/12/2023

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi

Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU

14 décembre 2023 PUBLIE LE : 2 0 DEC. 2023

Délibération n°231214-4 : Décision budgétaire modificative n°1

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le huit décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023

PRESENTS

LOUVECIENNES Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE

Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Jean-François PERRAULT, PRESIDENT

Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LOUVECIENNES Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	2
QUORUM	5
<u>Délégués présents</u>	6
<u>Pouvoirs</u>	2
Délégués comptant pour le vote	8

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20231227-231214-4-DE Date de télétransmission : 27/12/2023 Date de réception préfecture : 27/12/2023

OBJET: DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1

RAPPORTEUR: Le Président

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-11;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget primitif du Syndicat intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes / Marly-Le-Roi ;

VU la délibération n°230403-4 portant adoption du budget primitif 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à une décision budgétaire modificative n°1 pour faire face à l'augmentation des indemnités des élus et à des ajustements obligatoires sollicités par la Comptable et portés à notre connaissance après le vote du Budget Primitif 2023 ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'adopter la décision budgétaire modificative n°1 dont le détail figure en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux montants suivants :

	BP 2023+RAR	DM n°1	Total
	Fonctionnen	nent	
Dépenses Recettes	897 849,93 €	43 684,65 €	941 534,58 €
	Investissem	ent	
Dépenses Recettes	227 031,74 €	- €	227 031,74 €

Fait à Marly-le-Roi, le 20 DEC. 2023

Transmis en préfecture et affiché le 20 DEC. 2023

Pour Extrait Conforme

Stéphane PIHIER Secrétaire de séance **Jean-François PERRAULT**Président du Syndicat Intercommunal





DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du jeudi 14 décembre 2023 à 18:30

COMMUNES	NOMS	QUALITES	SIGNATURE
	Jean-Paul JAOUEN	DELEGUE TITULAIRE	1/1/2
LOUVEGENNES	Stéphane PIHIER	DELEGUE TITULAIRE	200
LOUVECIENNES	Armelle VALLOT	DELEGUEE TITULAIRE	ARS
	Florence ESNAULT	DELEGUEE TITULAIRE	Milp
	Jean-François PERRAULT	PRESIDENT	Towar
MARIY IE ROY	Béatrice CASANOVA	DELEGUEE TITULAIRE	Rosanova.
MARLY-LE-ROI	Clarisse ZANN	DELEGUEE TITULAIRE	
	Emmanuelle RAMPAZZO	DELEGUEE TITULAIRE	

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20231227-231214-4-DE Date de télétransmission : 27/12/2023 Date de réception préfecture : 27/12/2023



POUVOIR

	Je sou	ıssigné(e),	Ance	eelle	Kel	Cot	Délégue	é(e)	du Synd	licat
ROI,	donne	nal pour l e pouvo	ir à	Shep	Kove	Pikier	ou	à	défaut,	à
			, à l'ef	fét de r	me rep	régenter	en tant	que	de besoir	า au
Comit	é de ce	Syndicat	qui se	tiendra	le jeud	i 14 déc	embre 2	023	et de vote	r, en
mes lie	eu et pla	ace, les dif	férentes	délibéra	ations f	gurant à	l'ordre d	u jour		

A, Roukciènnes Le 16/12/23

Signature

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20231227-231214-4-DE Date de télétransmission : 27/12/2023 Date de réception préfecture : 27/12/2023



POUVOIR

	Je soussi	gné(e),	orence	amoult,	Délégué	e(e) du	ı Syndi	cat
interc	ommunal	pour la g	gestion du	MUSEE DE LO	UVECIEN	NES /	MARLY-	LE-
ROI,	donne	pouvoir	à Flau	· Paul Jaouer	ou	à	défaut,	à
		, à	l'effet de	me représenter	en tant	que de	besoin	au
Comit	é de ce S	yndicat qu	ıi se tiendra	le jeudi 14 dé	cembre 2	023 et	de voter,	, en
mes lie	eu et place	, les différe	entes délibér	ations figurant à	l'ordre du	ı jour.		

A, Loucainnes Le 14 décembre 2023

Signature

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20231227-231214-4-DE Date de télétransmission : 27/12/2023 Date de réception préfecture : 27/12/2023

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MUSEE DU DOMAINE ROYAL DE MARLY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25780213200015

POSTE COMPTABLE: SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M. 14

Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: MUSEE LOUVECIENNES - MARLY LE ROI (4)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	Date de réception préfecture : 27/12/2023
A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	Ç
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	1.5
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17 18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Obje
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Obje
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Obje
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Obje
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Obje
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Obje
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Obje
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.7 For the ladette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Obje
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements A4 - Etat des provisions	Sans Obje Sans Obje
A5 - Etalement des provisions	Sans Obje
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Obje
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Obje
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Obje
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Obje
A8 - Etat des charges transférées	Sans Obje
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Obje
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Obje
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Obje
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Obje
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Obje
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Obje
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Obje
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Obje
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Obje
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Obje
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Obje
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Obje
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Obje
D2 - Arrêté et signatures	24

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements communes de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique de 10 de 1

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78372

MUSEE DU DOMAINE ROYAL DE MARLY MUSEE LOUVECIENNES - MARLY LE ROI

Accusé de réception en préfectu DM 078-257802132-20231227-2313444 BE Date de télétra psmission 27/12432 Date de réception préfecture : 27/12/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	24285

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	96.49	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	14.84	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	85.16	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	255000.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	Date de télétransmission : 27/12/2023	В
	Date de reception prefecture : 27/12/2	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET Accusé de réception en préfecture II					
	VI	UE D'ENSEMBLE	Date de télétransmission : 27/12/2023 A1			
FONCTIONNEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	43 684,65	43 684,65			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)			
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	43 684,65	43 684,65			
		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00			
<u>. </u>	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00			
_		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	43 684,65	43 684,65			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	Date de télétransmission : 27/12

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	368 425,00	0,00	0,00	0,00	368 425,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	432 100,00	0,00	0,00	0,00	432 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 652,00	0,00	900,00	900,00	7 552,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	807 177,00	0,00	900,00	900,00	808 077,00
66	Charges financières	4 093,70	0,00	0,00	0,00	4 093,70
67	Charges exceptionnelles	700,00	0,00	44 423,65	44 423,65	45 123,65
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		240,00	240,00	240,00
022	Dépenses imprévues	24 577,49		-1 879,00	-1 879,00	22 698,49
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	836 548,19	0,00	43 684,65	43 684,65	880 232,84
023	Virement à la section d'investissement (5)	16 301,74		0,00	0,00	16 301,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	45 000,00		0,00	0,00	45 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	61 301,74		0,00	0,00	61 301,74
	TOTAL	897 849,93	0,00	43 684,65	43 684,65	941 534,58

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 941 534,58

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	27 800,00	0,00	-27 000,00	-27 000,00	800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	81 000,00	0,00	70 679,65	70 679,65	151 679,65
73	Impôts et taxes	463 571,00	0,00	0,00	0,00	463 571,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 652,00	0,00	0,00	0,00	4 652,00
	Total des recettes de gestion courante	577 023,00	0,00	43 679,65	43 679,65	620 702,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		5,00	5,00	5,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	577 023,00	0,00	43 684,65	43 684,65	620 707,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	577 023,00	0,00	43 684,65	43 684,65	620 707,65

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 320 826,93 = TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 941 534,58

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	61 301,74
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043. (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES Accusé de réception en préfecture 979-257902-132-2023-1227-23121-4-E Date de télétransmission : 27/12/1023

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

T			_ ·			
Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 307,34	0,00	0,00	0,00	140 307,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	147 857,34	0,00	0,00	0,00	147 857,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	162 857,34	0,00	0,00	0,00	162 857,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	162 857,34	0,00	0,00	0,00	162 857,34

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 64 174,40

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 227 031,74

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 500,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 500,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	157 230,00	0,00	0,00	0,00	157 230,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	157 230,00	0,00	0,00	0,00	157 230,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	165 730,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	16 301,74		0,00	0,00	16 301,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	45 000,00		0,00	0,00	45 000,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	nouvelles-2578 Date de l	VOTE (3) e réception en préfec 02132-20231227-231 élétransmission : 27/1 éception ∰éfecture : :	214-4-DE	
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	61 301,74		0,00	0,00	61 301,74	
	TOTAL	227 031,74	0,00	0,00	0,00	227 031,74	

	T
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	227 031,74

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	61 301,74
---	-----------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE DU BUDGET	Date de télétransmission : 27/12/2023	B1
	Date de reception prefecture : 27/12/2023	

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	900,00		900,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 44 423,65 240,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 44 423,65 240,00 0,00
022	Dépenses imprévues	-1 879,00		-1 879,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	43 684,65	0,00	43 684,65

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 684,65

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE DU BUDGET	Date de télétransmission : 27/12/2	
	Date de reception prefecture : 27/	12/2023

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	-27 000,00		-27 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	70 679,65		70 679,65
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	5,00	0,00	5,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	43 684,65	0,00	43 684,65

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 43 684,65

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21 22	Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation	0,00 (7) 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
23	Immobilisations regues en anectation	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	4 05 111
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS	LS te de télétransmission : 27/12/2	

Chap /	Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
art (1)		l'exercice (2)	nouvelles (3)	, ,
011	Charges à caractère général	368 425,00	00,0	0,00
60611	Eau et assainissement	550,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	65 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	600,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	700,00	0,00	0,00
60624 60631	Produits de traitement Fournitures d'entretien	100,00 500,00	0,00 0,00	0,00 0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 200,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	3 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	8 500,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 900,00	0,00	0,00
6132 6135	Locations immobilières Locations mobilières	5 050,00 1 360,00	0,00 0,00	0,00 0,00
61521	Entretien terrains	100,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 800,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	100,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	10 150,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	600,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	25 000,00	0,00	0,00
6161 617	Multirisques Etudes et recherches	10 500,00 100,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6182	Etudes et recherches Documentation générale et technique	400,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	11 430,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	36 680,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 200,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	15 700,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 300,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	30 225,00	0,00	0,00
6238	Divers	24 500,00	0,00	0,00
6241 6247	Transports de biens Transports collectifs	10 800,00 4 800,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6251	Voyages et déplacements	2 100,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	3 350,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	9 100,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 350,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 300,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 300,00	0,00	0,00
62878 6288	Remb. frais à d'autres organismes Autres services extérieurs	13 000,00 20 400,00	0,00 0,00	0,00 0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	180,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	432 100,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	88 000,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	4 200,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 500,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	60 000,00	0,00	0,00
64112 64118	NBI, SFT, indemnité résidence Autres indemnités titulaires	3 000,00 20 500,00	0,00 0,00	0,00 0,00
64131	Rémunérations non tit.	157 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 200,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	27 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 200,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 300,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	700,00	0,00	0,00
6474 6475	Versement aux autres oeuvres sociales Médecine du travail, pharmacie	1 800,00 1 500,00	0,00 0,00	0,00 0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 652,00	900,00	900,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 400,00	0,00	0,00
6518	Autres	2 300,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	2 800,00	900,00	900,00
6533	Cotisations de retraite	150,00	0,00	0,00
65888	Autres	2,00	0,00	0,00

Chap /	Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
art (1)	, ,	l'exercice (2)	Propositions Accusé de réception en p (nouvelles 2,3) 23122 Date de télétransmission	refecture 7-231214-4-DE 27/12/2023
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	Date de réception préfect	ire : 27/12/2023 0,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	807 177,00	900,00	900,00
66	Charges financières (b)	4 093,70	0,00	0,00
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE	4 115,00 -21,30	0,00 0,00	0,00 0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	700,00	44 423,65	44 423,65
6718 673	Autres charges exceptionnelles gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs	200,00 500,00	44 423,65 0,00	44 423,65 0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	240,00	240,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	240,00	240,00
022	Dépenses imprévues (e)	24 577,49	-1 879,00	-1 879,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	836 548,19	43 684,65	43 684,65
023	Virement à la section d'investissement	16 301,74	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	45 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	45 000,00	0,00	0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	61 301,74	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
_	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	61 301,74	0,00	0,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	897 849,93	43 684,65	43 684,65
(=	: Total des opérations réelles et d'ordre)			

	т
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 684,65

<u>Détail du</u>	calcul des	ICNE au	ı com	pte 66112	<u>(5)</u>

Montant des ICNE de l'exercice	337,25
Montant des ICNE de l'exercice N-1	362,31
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-21,30

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽⁶⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁹⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽¹⁰⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET Accusé de réception en préfecture	
SECTION DE FONCTIONNEMENT — DETAIL DES RECETTES te de télétransmission : 27/12/2	023 A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	27 800,00	-27 000,00	-27 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	27 800,00	-27 000,00	-27 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	81 000,00	70 679,65	70 679,65
7062 70848 7088	Redevances services à caractère culturel Mise à dispo personnel autres organismes Produits activités annexes (abonnements)	61 000,00 0,00 20 000,00	0,00 70 679,65 0,00	0,00 70 679,65 0,00
73 73111	Impôts et taxes Impôts directs locaux	463 571,00 463 571,00	00,0	0,00 0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 652,00	0,00	0,00
752 7588	Revenus des immeubles Autres produits div. de gestion courante	4 650,00 2,00	0,00 0,00	0,00 0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	577 023,00	43 679,65	43 679,65
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	5,00	5,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	5,00	5,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	577 023,00	43 684,65	43 684,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
7	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	577 023,00	43 684,65	43 684,65

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	43 684,65

Į	<u>Detail du calcul des ICNE au</u>	compte 7622 (11
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Hors restes à réaliser.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁸⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

 ⁽⁹⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

⁽¹¹⁾ Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE		023 B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	550,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	550,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	140 307,34	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	38 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	80 177,34	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	10 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	7 330,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 800,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	147 857,34	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	15 000,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	162 857,34	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	162 857,34	0,00	0,00

+	
	0,00
+	
	0,00
=	
	0,00
	+

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $[\]mbox{(4) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles. }$

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	4 55
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE	Date de télétransmission : 27/12/2	023 B2
	Dale de reception prefecture 277	12/2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 500,00	0,00	00,0
1322	Subv. non transf. Régions	8 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 500,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	157 230,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	157 230,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	157 230,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	165 730,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	16 301,74	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	45 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 900,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	6 800,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 500,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 700,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	27 600,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 500,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	3 000,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	61 301,74	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	61 301,74	0,00	0,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	227 031,74	0,00	0,00

	+	
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI $041 = RI \ 041$.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	4 05
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN	Date de télétransmission : 27/12/2	
		12,202,

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20231227-231214-4-	DE IV	
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 27/12/2023 Date de réception préfecture : 27/12/2		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENS	\$ES	A6.1	1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ISES TOTALES A COUVRIR PAR DES DURCES PROPRES =A + B	I 15 000,00	0,00	II 0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	15 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	15 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	0,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	15 000,00	51 027,34	64 174,40	130 201,74

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-257802132-20231227-231214-4-0		
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 27/12/2023 Date de réception préfecture : 27/12/20		l
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETT	ES	A6.2	ĺ

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 70 691,74	0,00	VI 0,00
	rces propres externes de l'année (a)	9 390,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	9 390,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256 138	Attributions de compensation d'investissement Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			
	rces propres internes de l'année (b) (3)	61 301,74	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28051	Concessions et droits similaires	1 900,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	6 800,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 500,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 700,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	27 600,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 500,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	3 000,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	16 301,74	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	70 691,74	147 840,00	0,00	0,00	218 531,74

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	130 201,74
Ressources propres disponibles	VIII	218 531,74
Solde	IX = VIII - IV (5)	88 330,00

 $^{(1) \} Les\ comptes\ 15,\ 169,\ 26,\ 27,\ 28,\ 29,\ 39,\ 481,\ 49\ et\ 59\ sont\ \grave{a}\ d\acute{e}tailler\ conformément\ au\ plan\ de\ comptes.$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture	
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 27/12/2023	. D2
	Date de reception prefecture : 27/12/20	23

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.